



Edito Des actions citoyennes

La dernière AG de Carrefour Citoyen s'est tenue en juin dernier. Elle a confirmé son inscription dans le mouvement d'éducation populaire. Avec pour objectif de promouvoir les valeurs d'humanisme, de délégation et de contrôle démocratiques, de justice sociale, et de protection des équilibres écologiques locaux et mondiaux :

- Favoriser la prise de conscience par le plus grand nombre de citoyens qu'il est utile de nous battre ensemble, pour consolider nos solidarités locales, nationales, européennes et extra-européennes.
- Produire des réflexions et les partager afin de donner un sens aux actions locales, tout en les situant dans une vision globale.
- Apporter un appui technique et un soutien moral et économique à tous ceux qui souhaitent entreprendre des actions qui s'inscrivent dans ces valeurs.

Les évènements dramatiques des deux dernières années (attentats contre Charlie hebdo, actes de terrorisme des derniers mois,...), les enjeux démocratiques régionaux et nationaux passés ou à venir, nous rappellent l'urgence de reprendre activement une place de citoyen du monde, et de retrouver localement des lieux d'échange où se pratique une vraie solidarité concrète et fraternelle, qui s'oppose à tous les extrémismes.

Durant ces longs mois, Carrefour Citoyen a porté cinq initiatives spécifiques. Nous avons ainsi participé, avec d'autres, au débat local sur le quotidien des habitants et des familles, les évolutions de l'aménagement du territoire, les enjeux de la démocratie, pour porter auprès du plus grand nombre des exigences de solidarité et d'actions.

L'information sur les grandes évolutions de la commune notamment sur les sujets locaux d'actualité

Cela a donné lieu à la sortie deux numéros de notre revue et à l'organisation d'une dizaine de réunions de Carrefour Citoyen qui ont rassemblé chaque fois une douzaine de membres. Nous avons été attentifs dans ces réflexions à toujours nous inscrire dans l'esprit constructif et d'éducation populaire qui nous anime.



Le soutien aux initiatives sur le Travail.

Carrefour Citoyen a soutenu comme les années précédentes l'initiative de la Fondation Copernic d'une rencontre le 28 avril à Venelles dans le cadre de la journée mondiale des accidents du travail.



La défense des valeurs de la république.

En juin 2015, Carrefour Citoyen a pris l'initiative, soutenue par 18 associations du pays d'Aix d'appeler à condamner les propos anti-constitutionnels de la parole publique. Avec La Ligue des Droits de l'Homme et l'association Résister Aujourd'hui nous avons appelé à la tenue d'un cercle de silence qui a réuni nombre de nos concitoyens. Dans les mois qui ont suivi la démission du maire de Venelles, Carrefour Citoyen a pris ses responsabilités et a participé à la réflexion dans le respect de ses valeurs. Il s'est effacé ensuite pour laisser place au jeu politique démocratique.



Suite page 3 .../...

Agenda

15 septembre 2016 à Venelles

Salle des fêtes 18h30

CONFÉRENCE-DÉBAT

« La protection de notre environnement, un atout pour nos communes ? »

L'exemple du littoral

Trois expériences, trois témoignages sur un territoire particulièrement exposé, le littoral, permettront d'ouvrir le débat sur ces questions qui nous concernent tous.

avec

Christian DESPLATS

Ancien délégué du Conservatoire du Littoral,
Auteur de « Batailles en bord de mer »

Georges ROSSO

Maire du Rove,
Vice-Président de la métropole Aix-Marseille-Provence

André DEL MONTE

Conseiller municipal du Rayol-Canadel,
Président du Domaine du Rayol (Var)

27 septembre 2016 à Aix
Institut d'Etudes Politiques 18h

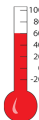
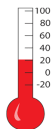
Conférence de Pierre CONCIALDI

Chercheur à l'IRES, spécialiste des questions sociales

**Inégalités et pauvreté en France :
quel avenir pour la solidarité ?**

Ligue des Droits de l'Homme, Attac, Fondation Copernic

COP 21 (2) : DU GLOBAL AU LOCAL



Les objectifs et les ambitions de la COP 21 - agir pour le climat par des actions coordonnées sur l'ensemble de la planète afin de contenir le réchauffement climatique sous le seuil de 2°C - ont été présentés dans le dernier numéro de Carrefour Citoyen. Persuadés que les actions les plus prometteuses sont celles qui sont partagées, nous présentons ici, parmi les multiples projets issus de tous les horizons, quatre exemples locaux ou régionaux menés avec la participation des citoyens, voire à leur initiative. Ces actions concernent la production et la vente d'énergie renouvelable, elles ont été choisies pour leur exemplarité et leur proximité.

On sait aujourd'hui produire de l'électricité renouvelable, sans émission de gaz à effet de serre et sans déchet nucléaire, grâce aux panneaux photovoltaïques notamment. Au-delà des toitures solaires individuelles, d'autres solutions, collectives, se développent autour de nous.

« **L'utopie concrète** » de Pierre Leroy maire de **Puy Saint André**, au-dessus de Briançon dans les Hautes Alpes. En janvier 2011 se constitue la SEM Soleil, Eau, Vent, Énergie (la SEVE), structure citoyenne « capable de produire, grâce aux énergies renouvelables, l'énergie consommée par les bâtiments municipaux, et ... même, à terme, de produire ce que l'ensemble des habitants de la commune consomment ».

La particularité de ce projet réside dans le fait que les habitants de Puy-Saint-André ont été invités, lors de la création de cette société, à s'impliquer dans ce projet sous forme de prises de capital. Aux cotés de la Commune de Puy-Saint-André qui est majoritaire on trouve 31 familles de Puy-Saint-André et la coopérative « Energie Partagée ». www.energie-partagee.org/projets/seve/

Au bout de 3 ans, un million de kWh ont été produits par 2000 m² de panneaux posés sur 8 bâtiments communaux, l'équivalent de la consommation de 150 foyers. Aujourd'hui, une nouvelle souscription s'ouvre aux citoyens et aux autres communes de la collectivité territoriale, séduites par la démarche. Ainsi, de 100 000 euros, le capital est passé à 870 000 euros. Pour le moment, tous les bénéfices sont réinvestis dans de nouveaux projets.

Cette réalisation exemplaire fait suite à une politique draconienne de réduction des besoins énergétiques des bâtiments, de l'éclairage public et de la consommation d'eau potable communale. En 2008, Puy Saint André a été primée 3ème commune de France en solaire thermique : plus de 1 m² de capteurs thermiques par habitant.

Centrales villageoises du Pays d'Aigues (CVPA)

Créée en 2015, la Société par Action Simplifiée (SAS) « **Centrales villageoises du Pays d'Aigues** » est une société coopérative portée par des citoyens des communautés territoriales du Sud Lubéron et du Pays de Banon, avec l'appui des collectivités locales et du Parc Naturel Régional du Lubéron.

Elle vise à s'appropriier localement la question de l'énergie et à regrouper les habitants, associations, entreprises et collectivités d'un même territoire dans un projet coopératif. Concrètement, la CVPA réalise les investissements, assure l'entretien et revend l'électricité produite à EDF.



Les sociétaires participent aux décisions (actions à réaliser, répartition des bénéfices), et visent une rémunération de leur investissement à un taux de l'ordre de celui d'une assurance vie. Aujourd'hui, ce sont 80 sociétaires, particuliers et communes, qui sont impliqués.

Le coup d'envoi, en juillet 2016, du premier chantier de la CVPA sur l'école maternelle de Villelaure a marqué le début des réalisations.

A noter que des dizaines de centrales villageoises existent déjà en France. www.centralesvillageoises.fr

Au-delà de ces initiatives locales, signalons 2 structures « coopératives » ouvertes à tous les citoyens.

« **Energie Partagée** » est une association, regroupant plus de 70 adhérents (personnes morales) et une SAS, qui finance exclusivement des projets 100% renouvelables, dont les revenus, issus de la vente d'énergie, permettent de rémunérer les investisseurs. Le capital de la SAS, variable, est ouvert à tous.

En 2015, Energie Partagée, c'est 70 MW de puissance installée et une production de 121 GWh d'énergie renouvelable, en France, à partir de l'énergie éolienne, de la micro hydraulique, du Photovoltaïque, de la récupération de chaleur. www.energie-partagee.org

« **Enercoop Paca** », société coopérative d'intérêt collectif, a 3 missions principales :

- commercialiser en région PACA l'offre d'électricité d'origine 100% renouvelable d'Enercoop en direction des particuliers et des professionnels.
- développer des moyens de production d'énergie renouvelable, en coopération directe avec les collectivités, les citoyens et les entreprises de la région.
- proposer des services liés à la maîtrise de l'énergie dans le but de réduire les consommations (formations, conseils, achats groupés, diagnostics ...).

Après 3 ans d'existence, Enercoop PACA compte plus de 900 sociétaires et environ 2500 clients dans la région (dont plus de 300 professionnels). www.paca.enercoop.fr

A travers ces contributions, et bien d'autres, qui visent toutes à limiter le réchauffement climatique, se construisent de nouvelles dynamiques que les pouvoirs publics ne peuvent ignorer.

Devenons acteurs de notre environnement, à Venelles, dans le Pays d'Aix et ailleurs, afin que la COP 22 qui se tiendra à Marrakech fin 2016 puisse constater que l'objectif d'un réchauffement limité à 2° est effectivement possible !

.../... Suite Edito

La solidarité en actes

Nous avons donné corps à notre engagement en adhérant en décembre 2015 à l'association « Collectif Agir » qui regroupe sur Aix-en-Provence 26 associations engagées depuis de nombreuses années dans l'action auprès des migrants.

En concertation avec les institutions publiques, le collectif Agir intervient dans 5 domaines : l'accueil, l'accompagnement social et administratif, la scolarisation et la formation, la santé et l'hébergement. Carrefour Citoyen est membre du CA. Nous avons interpellé la municipalité de Venelles sur ce sujet.



La mise en place des Cafés-Citoyens



Le premier Café Citoyen a eu lieu le 8 mars dernier à l'occasion de la journée internationale des femmes. Cette initiative s'est prolongée par la réception des lauréates à la MJC (voir ci-dessous).

Pour l'avenir, la collaboration avec la MJC prend forme : nous serons partenaires dans l'organisation des futurs cafés-citoyens (laïcité, sécurité, santé, conditions de travail, accueil des migrants, environnement...) dont il reste à fixer les dates.

Carrefour Citoyen est un lieu de débat exigeant, pour porter haut les droits humains, les principes de justice, d'égalité, de fraternité et de respect de la vie. Sans angélisme, sans naïveté, sans concession non plus. Avec détermination.

Carrefour Citoyen est présent le 3 septembre au Forum de Associations de Venelles, et le 11 septembre à l'Assagora des Associations d'Aix-en-Provence.

Contactez nous ! carrefourcitoyenvenelles@gmail.com

A la Une

Rania Affès, une jeune tunisienne de 21 ans a obtenu le



prix d'Excellence pour sa nouvelle intitulée "Quelle mère es-tu" dans le concours international d'écriture organisé par le Forum des Femmes Méditerranéennes.

Sa nouvelle met en lumière l'importance de la mère dans la vie de l'enfant, son rôle primordial dans la constitution de sa personnalité, la naissance de ses capacités intellectuelles et de ses compétences. Rania Affès a expliqué au HuffPost Tunisie: "A travers ma nouvelle, j'ai voulu mettre l'accent sur les sacrifices d'une mère qui affronte, de façon sage et raisonnable, la société, la pauvreté et l'injustice pour le bien de sa fille à qui la chance n'a pas vraiment souri."

Passionnée d'écriture depuis son enfance, Rania Affès, est actuellement étudiante en médecine à la faculté de Sfax. Pour elle, l'écriture s'apparente à une immersion dans un monde qu'elle a elle-même créé, "avec mes personnages, mes espoirs, mes rêves", explique-t-elle.

QUEL AVENIR POUR LE GRAND SITE SAINTE VICTOIRE ?

Depuis 2004, le Grand Site Sainte Victoire est géré par un syndicat mixte créé par le Département, la Région et la Communauté du pays d'Aix représentant les 14 communes concernées. Il a pour missions la prévention des incendies, la gestion de la nature, la préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, l'accueil et l'animation du public.

Cet organisme qui emploie 24 salariés permanents et une douzaine de saisonniers, pour un budget de 2,5 millions d'euros, est présidé depuis 2015 par Mme Patricia Saez, conseillère départementale.

Le label Grand Site de France, renouvelé pour six ans en 2011, reconnaît la notoriété et la qualité de gestion de cet ensemble naturel prestigieux connu dans le monde entier.

Cependant, la loi créant la métropole Aix-Marseille-Provence a prévu la dissolution de tous les syndicats mixtes situés sur le territoire de la métropole et leur intégration à la nouvelle collectivité. Le syndicat mixte de la Sainte Victoire est donc appelé à disparaître le 1er janvier 2017 pour être intégré à la métropole Aix-Marseille-Provence.

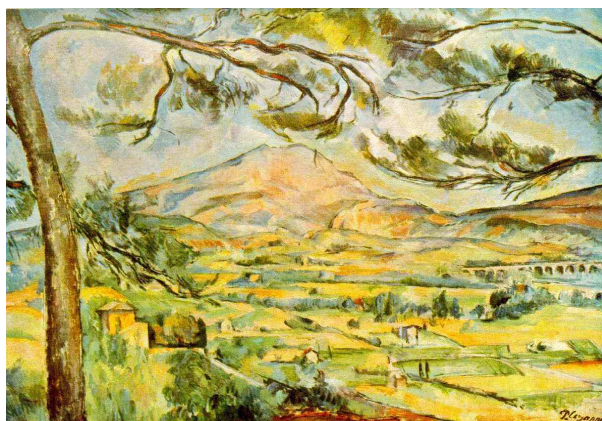
Face à l'inquiétude légitime des personnels et des élus, l'ensemble des conseils municipaux concernés a délibéré - à Venelles le 11 juillet dernier - pour demander le maintien d'une entité « Grand Site Sainte Victoire » au sein de la métropole, avec une gouvernance spécifique et les moyens financiers nécessaires.

Cet appel sera-t-il entendu ? La pérennité de gestion du Site peut-elle être suffisamment garantie au sein de la métropole ? La création d'une nouvelle structure associative ou intercommunale n'est-elle pas nécessaire ? Toutes ces questions sont aujourd'hui en suspens...

Souhaitons qu'une solution soit rapidement trouvée et mise en place pour que la gestion menée depuis des années sur ce site exceptionnel ne soit anéantie par des querelles administratives ou politiciennes.

Car la Sainte Victoire, chère au cœur des Venellois et des habitants du pays d'Aix, mérite un projet de territoire ambitieux et durable.

Cézanne, au secours !



LA FACE CACHÉE DU CHÔMAGE

Carrefour Citoyen est particulièrement attentif depuis sa création aux questions de santé au travail. Aujourd'hui nous voulons mettre l'accent sur un sujet qui est peu commenté par les médias et que les pouvoirs publics négligent : celui de la santé de ceux qui n'ont pas de travail, face cachée du chômage.

Tous ceux qui ont été ou qui sont exposés à ce fléau savent à quel point le chômage a des effets sur la santé mentale et physique.

Dans le Pays d'Aix, 10% de la population active recherche un emploi. A Venelles, le nombre de chômeurs avoisine 8%, soit 300 de nos concitoyens, selon le dernier recensement de l'Insee.

Pascal vit avec 770 euros par mois. Sandrine, elle, a perdu son emploi d'aide médico-psychologique pour

personnes dépendantes il y a 8 mois. Elle vit aujourd'hui avec 800 euros par mois.

Tous deux souffrent en silence du chômage et de la précarité. Stress, dévalorisation, le chômage fragilise et la santé devient difficile à préserver. Les conduites à risque se multiplient, l'hygiène de vie se dégrade.

14 000 morts à cause du chômage

Après les travaux du professeur en médecine Michel Debout, le Conseil Économique Social et Environnemental s'est penché sur la santé des personnes privées d'emploi. "Ce sont des maladies organiques, des maladies chroniques qui se révèlent, qui rechutent, des cancers qui rechutent, des maladies cardiovasculaires, hypertension, infarctus du myocarde", détaille-t-il.

Ce sont "aussi des maladies dépressives, avec le risque de tentatives de suicide et même de mort par suicide", ajoute-t-il.

Une étude de l'IN-SERM estime que 14 000 décès par an sont imputables au chômage et recommande que la médecine du travail prenne également en charge ceux qui ont perdu leur emploi.

Un sujet tabou ?

Le chômage tue 4 fois plus que les accidents de la route. Pourtant on n'en parle peu. Pas de campagne de sensibilisation, pas de prévention adaptée, pas de suivi médical.



Rebonds

4



ITER : Dans notre précédent numéro, nous avons présenté les incertitudes qui planent sur le projet Iter. Depuis lors, la situation s'est encore aggravée :

- Le Parlement Européen a rejeté le 26 avril des comptes d'Iter : un audit doit être réalisé dans les six mois.
- L'annonce est désormais officielle d'un retard de 6 ans pour le démarrage de la première expérimentation qui interviendra en 2025 et non plus en 2019 comme prévu.
- Le report à 2035 de la mise en service opérationnelle des expérimentations prévues jusqu'en 2080.
- L'augmentation supplémentaire (non financée à ce jour !) de 3,8 milliards d'euros du budget, fixé aujourd'hui à 18,6 milliards (contre 5 Mds. en 2005 !)
- L'instabilité de la gouvernance avec l'entrée, annoncée le 12 juillet, de l'Iran dans le projet, et le débat parlementaire en cours aux États-Unis pour leur retrait d'Iter, qui devrait être tranché d'ici la fin de l'année, après les élections présidentielles.

Au moment où vient d'être publié l'arrêté préfectoral prolongeant de 6 ans, à la demande du conseil municipal de Venelles, la validité de la ZAD Iter prévue pour la construction de 550 logements à Font trompette, de part et d'autre de l'avenue Eugène Bertrand, la plus grande vigilance s'impose pour que ce projet disproportionné et déficient n'impacte pas négativement et inutilement l'environnement de notre commune.

Il nous paraît nécessaire que cette question soit inscrite dans la révision du PLU engagée par la municipalité de Venelles.



Le PLU : Le conseil municipal de Venelles a approuvé le 11 juillet dernier le plan local d'urbanisme (PLU) préparé par l'ancienne municipalité pour définir les règles de développement et de constructibilité de notre commune pour les quinze prochaines années, tout en délibérant immédiatement pour mettre ce PLU en révision...

Si cette démarche permet de sortir de l'impasse administrative dans laquelle risquait de se trouver notre commune avec le transfert de compétence à la métropole, pour autant, il nous apparaît fondamental que les nouvelles orientations proposées par la municipalité soient débattues largement et démocratiquement avec la population.



La halte ferroviaire : Le contrat de plan Etat-Région signé en 2015 pour la période 2015-2020 prévoit des financements pour le projet de ré-ouverture de la halte ferroviaire de Venelles. L'avenant signé par la nouvelle majorité régionale prévoit notamment le transfert

de crédits du fer vers la route en abandonnant le projet de ré-ouverture de la ligne Aix-Rognac (qui aurait desservi la zone des Milles, la gare TGV, Vitrolles et l'aéroport). Cependant, il n'a pas été remis en cause les crédits affectés à la ligne des Alpes Aix-Briançon et donc le financement prévu pour la gare de Venelles.

Souhaitons la mobilisation de la municipalité de Venelles, qui aura tout notre soutien, pour faire aboutir ce projet tant attendu des Venellois.